

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 17 décembre 2010
(convocation du 6 décembre 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Décembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TERRAZA Brigitte, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 00
Mme CARTRON Françoise à M. HERITIE Michel jusqu'à 09 h 50
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 11 h 20
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 11 h 10
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LABARDIN Michel à Mme CHAVIGNER Michèle jusqu'à 09 h 55
Mme LIRE Marie-Françoise à M. CAZENAVE Charles à partir de 11 h 50
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre jusqu'à 09 h 50
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 09 h 50

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime à partir de 11 h 00
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle à partir de 11 h 10
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément jusqu'à 11 h 45
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude à partir de 11 h 35
M. MOGA Alain à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. QUANCARD Denis à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 11 h 00
M. SENE Malick à M. DAVID Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Grand Port Maritime de Bordeaux - Modernisation du poste 511 d'Ambès -
□ Participation de la Communauté Urbaine - Convention particulière
□ Décisions

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Parmi les activités commerciales du Grand Port Maritime de Bordeaux, figure en bonne position (pour plus de 50%) l'importation de produits pétroliers. Cette activité, qui permet de couvrir 97% de la consommation régionale, est essentiellement basée sur le territoire de la Communauté, plus particulièrement sur Ambès, qui traite 90% des volumes.

A l'heure actuelle, le trafic est réparti sur 5 postes, dont 2 sont proches de la saturation : le poste 512 et le poste 501. Il est donc devenu nécessaire pour le Port d'investir sur le poste 511 pour optimiser et assurer en toute sécurité l'approvisionnement en hydrocarbures, et par la suite développer le trafic. L'investissement public nécessaire se monte à 7,35M€ et est complété par un investissement privé (outillage).

Compte tenu de l'intérêt stratégique que représente cette activité pour l'industrie régionale et notamment les grands comptes industriels de la presqu'île d'Ambès, cette opération de confortement et de modernisation du poste 511 bénéficie de co-financements de la Région, de l'Etat et du Conseil Général.

La Cub entend de son côté soutenir cette opération, dans la mesure où celle-ci apporte un service aux entreprises du territoire tout en renforçant la fonction logistique du Port, permettant ainsi de développer le trafic fluvial et maritime et d'augmenter leur part dans le trafic de marchandises. Le report modal vers le trafic par voie d'eau est en effet un des objectifs de la Communauté Urbaine pour les années à venir, objectif que partagent les partenaires de cette opération.

La Cub propose donc d'apporter une contribution de l'ordre de 380 000€ (soit 5,17%) à cet investissement réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Grand Port Maritime de Bordeaux. Les modalités pratiques liées à cette contribution font l'objet d'une convention spécifique annexée à la présente délibération.

Plus généralement et pour asseoir son action en faveur du report modal, la Cub proposera, par délibération séparée, de contractualiser avec le GPMB jusqu'en 2014, sur l'ensemble des dossiers communs aux deux institutions, sous la forme d'un contrat d'objectifs retraçant les objectifs et engagements respectifs des deux institutions sur les projets à enjeu pour le territoire. La modernisation du poste 511 d'Ambès, objet de la présente délibération, relève de ces dossiers stratégiques.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté

VU

- l'article L5215.19 du Code Général des Collectivités Territoriales
- le Contrat de Projet Etat Région 2007-2013 en date du 5 mars 2007

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que la subvention pour la modernisation du poste 511 d'Ambès répond aux objectifs de la Communauté Urbaine de Bordeaux

DECIDE :

Article 1 : une subvention plafonnée à 380 000€ (soit 5,17%) est accordée au Grand Port Maritime de Bordeaux pour la modernisation du poste 511 d'Ambès

Article 2 : le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention avec le Grand Port Maritime de Bordeaux, portant modalités d'exécution de ladite subvention, annexée à la présente délibération

Article 3 : la dépense correspondante est imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 204, article 20417, fonction 8160, programme DA1901, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 décembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 11 JANVIER 2011</p> <p>PUBLIÉ LE : 11 JANVIER 2011</p>

M. JEAN-CHARLES BRON